



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 29 septembre 2021

*Direction des ressources humaines
Service du pilotage, des moyens et des réseaux
ressources humaines
Sous-direction du pilotage, de la performance et de la
synthèse
Bureau des politiques de rémunération*

**CFDT - SYRBEEM
Monsieur Pascal BLANDEL
DDTM du Morbihan
Permanence régionale SYRBEEM/CFDT
1 allée du général Le Troadec
BP 520
56019 VANNES CEDEX**

**Nos réf : D21001289
Affaire suivie par : Bérengère DEZES
Tél. 01 40 81 65 30**

Monsieur le Secrétaire général,

De manière à donner suite à nos récents échanges concernant la situation indemnitaire des ouvriers des parcs et ateliers (OPA), je vous communique le détail de la mesure portant sur la prime de rendement mise en œuvre en 2021.

La note de gestion du 3 août 2021 des MTE/MCTRCT/MMer se substituant à la note de gestion du 5 août 2016 a revalorisé la prime de rendement versée aux OPA à hauteur de 1,4%.

Cette revalorisation se traduit pour les OPA en 2021 par une augmentation moyenne de 1% de leur rémunération brute annuelle moyenne (hors indemnité de service fait). En effet, cette mesure permet le versement d'un montant moyen supplémentaire d'environ 350 € par agent (cf. annexe 4).

Par ailleurs, la note de gestion portant sur le complément annuel a été complétée pour inciter les collectivités territoriales à le servir aux OPA mis à disposition sans limitation de durée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur des ressources humaines
Jacques Clément

Annexe – Evolution du pourcentage moyen de la prime de rendement par corps

Catégorie	Effectifs hors madslid	% moyen PR actuel	% moyen PR futur	Augmentation moyenne par agent
Ingénieur haute maîtrise	260	8.9%	10,1%	375 €
Technicien	736	8.7%	10,1%	326 €
Ouvrier	90	8.4%	10,1%	532 €
<i>Toutes catégories confondues</i>	<i>1 086</i>	<i>8.7%</i>	<i>10,1%</i>	<i>355 €</i>